



Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

## Extrait des délibérations

de la Commission permanente

N° CP-2019-3-12-2

Séance du vendredi 15 mars 2019

### AIDE EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION CROIX-ROUGE DU HAUT-RHIN AU TITRE DE L'ANNEE 2019

**Présidence de :** M. Rémy WITH

**PRESENTS :**

MM. ADRIAN, BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, MM. HAGENBACH, HEMEDINGER, Mme HELDERLE, M. JANDER, Mmes LUTENBACHER, MARTIN, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHITTLY, STRAUMANN, TRIMAILLE. Mme VALLAT, M. VOGT.

**ABSENT :**

M. HABIG.

**EXCUSES AVEC PROCURATION :**

Mme JENN donne procuration à Mme BOHN.

Mme KLINKERT, Présidente du Conseil départemental donne procuration à Mme MILLION.

Mme MEHLEN-VETTER donne procuration à M. HAGENBACH.

M. MUNCK donne procuration à M. WITH.

Mme SCHMIDIGER donne procuration à M. ADRIAN.

La Commission permanente du Conseil départemental,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,

VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2017-4-12-3 du 1<sup>er</sup> septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,

VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2018-6-1-1 du 14 décembre 2018 relative au budget primitif 2019,

VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2018-6-12-2 du 14 décembre 2018 relative aux ressources humaines,

VU le règlement financier du Département du Haut-Rhin,

VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Attribue à la Croix-Rouge du Haut-Rhin au titre de l'année 2019 une aide de 685 €.

Les crédits seront imputés au programme J713, ligne 65-0202-6574-3227-135 du budget départemental.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité